

# 24 AU TROT

BY PROVINCE COURSES

LA UNE DE L'ACTU  
PAGES 1 À 3

L'ACTU EN BREF  
PAGES 4 ET 5

AUJOURD'HUI AUX COURSES  
PAGES 7 À 13

AUX COURSES DEMAIN  
PAGES 14 À 17

1 **24** LA UNE DE L'ACTU

[ COMITÉ DU 16 FÉVRIER ]



## SOLIDARITÉ, PLAQUÉS, BATTERIES ET GROUPE DE TRAVAIL CRÉÉ

La première réunion du Comité de LeTROT de l'année 2021 a traité d'enjeux budgétaires, répartissant le résultat positif de 2020, et de dossiers techniques. Parmi eux, il y a la déclaration des plaqués qui va devenir obligatoire d'ici peu. Le Comité a sur ces différents points validé les propositions du Conseil d'Administration du 9 février.

Le Conseil d'Administration avait validé le principe la semaine dernière, le Comité a entériné les modalités ce mardi. 8 des 18 millions d'euros d'excédent budgétaire sur l'année 2020 vont donc être attribués à ceux qui ont subi le plus fort de l'arrêt des courses et le "moins bien gagné leur vie" l'année dernière. Une prime de solidarité a été votée :

- **750 €** seront versés aux propriétaires porteurs de couleurs pour chaque Trotteur Français âgé de 3 à 10 ans, ayant couru du 11 mai au 31 décembre 2020 et **n'ayant pas gagné 12k€**

sur l'ensemble de l'année 2020.

- **90 €** seront versés aux **éleveurs** desdits chevaux.

Pour rappel les 10 millions d'euros restants ont quant à eux été provisionnés pour assurer les allocations jusqu'au 31 mai prochain, afin de donner une visibilité accrue aux socio-professionnels par rapport au plan initial qui prévoyait une clause de revoyure budgétaire à la fin du premier trimestre.

Franck Pellerot, Vice-Président LeTROT, nous a dit à ce sujet : "Ce ne sont pas des sommes énormes mais cela a le mérite d'exister et c'est important quand on nous reproche encore d'avoir diminué les allocations en 2020. On n'a pas retenu les 2 ans car eux n'ont pas été touchés par le confinement. À cette époque de l'année, ils n'avaient pas le droit de courir. On a retenu les chevaux qui avaient couru après la reprise des courses au

### NAISSANCES FOALS 2021

Envoyez-nous vos plus belles photos nous les publierons dans **24 AU TROT** pour leur souhaiter la BIENVENUE!



APOULAIN@TURFCOM.INFO

■ 11 mai en considérant que ceux qui avaient gagné plus de 12 000 € en 2020 avaient payé leur année. On distribue donc 750 € par cheval qui n'a pas gagné 12 000 €. Les éleveurs toucheront les 12 % sur ce montant [soit 90 €]."

### MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

Le Comité a validé plusieurs modifications réglementaires du code des courses au trot dont l'un est la conséquence d'un sujet du meeting d'hiver parisien : le dossier des "plaqués". Dans le projet définitif, on parle désormais de chevaux protégés.

#### Le dossier des protégés ou plaqués

La proposition de déclaration des plaqués faite par le Conseil d'Administration est donc entérinée. Il s'agit d'une mesure visant à mieux informer les parieurs. La mesure obligera les professionnels à déclarer leurs représentants équipés de plaques. Pour être déclaré protégé, un cheval devra être muni d'une plaque protectrice qui « recouvre au moins 75 % du pied » nous a précisé Bruno Muel, membre du Comité et vice-président du Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys de trot (SEDJ).

#### Une durée d'instruction ultra réduite

Lancé au début du mois de décembre, le sujet n'aura mis que trois mois pour arriver à l'ordre du jour du Comité de LeTROT et être validé ce 16 février. Son application est fixée au 1er mai. Franck Pellerot, vice président de LeTROT nous apprend à ce sujet : « Le projet a été validé avec pour objectif d'informer les parieurs, suivant le même système que les déferrés. Il y a encore des détails à régler dans l'application, notamment pour le volet informatique. C'est passé à une très large majorité avec une seule voix contre et une abstention. Il faut dire que ce dossier avait été bien préparé et discuté en commission. »

#### **La présentation faite dans le communiqué de LeTROT**

Chevaux dits protégés (plaqués) : afin de répondre à une forte attente des parieurs qui sont attentifs à la protection dont les chevaux sont munis, le Comité a adopté la modification des conditions générales des programmes pour différencier les chevaux protégés (dits « plaqués ») des chevaux ferrés ou déferrés. Dans toutes les courses, l'entraîneur devra, à la déclaration de partant, indiquer si son cheval prendra part à l'épreuve concernée en précisant l'une de ces trois configurations :

- ferré ;
- protégé (plaqué) ;
- déferré.

La date d'application de cette mesure – qui dépend des modifications informatiques nécessaires en interne mais aussi par les opérateurs pour l'intégration de cette nouvelle donnée est fixée au 1er mai 2021.

#### La contextualisation du projet

Il s'agissait du grand sujet du début de meeting, notamment avec les courses de 2 et 3 ans dans lesquelles les plaqués font un festival. Le Critérium des 3 Ans (Gr.1) avait encore nourri les débats : sur les treize partants, huit étaient munis de plaques

(postérieurs et/ou antérieurs) et le podium était composé de pouliches et poulains plaqués, une première ce jour-là pour la lauréate **Hanna des Molles** et sa dauphine **Havanaïse**.

Les prises de positions, des pros et antis s'enchaînent. Dans un grand dossier sur le sujet, dans son édition du 15 janvier, Province Courses l'Hebdo relève les arguments, notamment ceux de Pierre Belloche (élu au Conseil d'Administration de LeTROT et membre notamment de la Commission du Code), parmi les pros : « On n'a pas encore trouvé de consensus pour l'officialiser mais je pense qu'il serait plus juste de l'officialiser que de laisser faire. Fermer les yeux me paraît être une erreur. Certains sont contre car ils ont peur qu'à terme on finisse par interdire le déferrage. Je ne vois pas pourquoi. Il faut aussi en profiter pour revoir le code des courses au niveau de l'article qui impose que seulement 50 % du pied soit recouvert. Je pense qu'il faut que tout le tour du pied soit recouvert en autorisant juste une petite ouverture dans la fourchette ou en pince quand il pleut pour éviter que l'eau reste sous la plaque. Il ne faut plus tolérer des demi-plaques, des demi-fers. C'est le moment de remettre du cadre. »

Parmi les arguments des opposants à l'obligation de déclaration est notamment avancé le fait de pouvoir prendre la décision jusqu'au dernier moment, selon l'état de la piste notamment. Contre cet argument, Guillaume Gillot, un "pro", répond : « Les plaques ne sont pas un artifice que l'on décide de mettre ou de changer au dernier moment. (...) Et pour celui [l'entraîneur], que j'entends déjà protester, car la piste est lourde et/ou pas à son goût, il fera comme tout le monde, il ouvrira sa plaque. »

©Aprh



“ ON DISTRIBUE DONC 750 € PAR CHEVAL QUI N'A PAS GAGNÉ 12 000 € EN 2020. ”

FRANCK PELLEROT

## Autres sujets réglementaires validées par le Comité

### ■ Courses en « batteries »

Pour faire suite aux Assises du Trot, il sera organisé le jeudi 8 juillet prochain sur l'hippodrome de Vichy une course composée de deux épreuves éliminatoires et d'une finale. Pour ce faire, le Comité a adopté la modification du Code des courses au trot et des Conditions Générales des Programmes qui permet à un cheval de courir plusieurs épreuves le même jour.

### ■ Vaccinations

Afin d'éviter les non partants de dernière minute, le Comité a adopté l'obligation pour les entraîneurs d'enregistrer sur le serveur Infonet les dates de vaccinations contre la grippe équine et la rhinopneumonie déclarées à leur effectif d'entraînement, à compter du 1er avril 2021. La conformité de la situation sanitaire du cheval aux dispositions de l'article 15 du Code des courses au trot sera exigée à la clôture des engagements.

### ■ Règles de priorités

La gestion des règles de priorités sur les hippodromes de Paris-Vincennes, Enghien, Caen, Cabourg, Vichy et Cagnes-sur-Mer a été harmonisée et simplifiée.

### ■ Constitution d'un groupe de travail sur le Code des courses

Alexandre Lanoë, Vice-Président, a annoncé la mise en place d'un groupe de travail qu'il va animer pour étudier les modifications importantes au Code des courses au trot (mise en place d'une Commission d'appel des décisions prises à l'occasion des courses) et aux Statuts de la Société. Feront partie de ce groupe de travail : MM. Serge Peltier (Code), Jean-Philippe Mary (Programmes), Thierry Andrieu (Commissaire SECF), François Forcioli Conti (Sociétés Premium), Jacques Plancqueel et Joël Bourgeois (Fédérations Régionales). Ces travaux seront présentés au mois de septembre 2021 au Comité.

## Autres sujets abordés lors de ce Comité

### ■ La marque Prix d'Amérique Races

Lors de cette réunion, les premiers résultats d'audience de la nouvelle marque Prix d'Amérique Races ont été présentés. Ils se traduisent par plusieurs records en termes d'enjeux et

d'audience. La journée du Prix de France « Speed Race » a généré 6,05 M€ d'enjeux sur le pmu.fr, tandis que les enjeux de la semaine qui a suivi le Prix d'Amérique « Legend Race » ont atteint un volume de 30,7 M€, soit deux records historiques. Les nouveaux contenus déployés sur le digital ont fédéré plusieurs communautés sur un canal jusqu'à présent sous-exploité et ont stimulé la progression des paris hippiques online.

### ■ Pierre-Alexandre Lemièrre, nouveau Commissaire de la SECF

Le Comité a voté à l'unanimité la désignation d'un nouveau Commissaire de la SECF, M. Pierre-Alexandre Lemièrre, actuellement Commissaire des courses.

### ■ Validation des programmes de fin du premier semestre de Vincennes, Enghien et Cabourg

Les programmes de Paris-Vincennes, Enghien et Cabourg du 1er mai au 3 juillet 2021 ainsi que les conditions de courses ont été approuvés. Aucune modification importante de la structure du programme n'a été signalée.

### ■ Le bilan d'activité des courses au trot 2020 est disponible

Le bilan d'activité 2020 des courses au trot en France a été présenté au Comité. Il rassemble l'ensemble des données techniques relatives aux courses et à l'élevage du Trotteur Français de l'année écoulée. Il permet de mesurer les premiers impacts de la situation sanitaire sur la filière Trot. Il intègre également le bilan des contrôles de médication de 2020 dont les grands indicateurs sont : 13 035 prélèvements pour 34 cas positifs (dont 7 cas de contamination alimentaire), soit un taux de 0,26 %. Retrouver ce document par [ce lien](#).

D'autres points encore ont été entérinés nous ont notamment appris Bruno Muel et Franck Pellerot. L'automatisation de l'application des virements de compte à compte est ainsi reportée au 1er juin.

En guise de conclusion, au regard de l'ensemble des sujets traités et notamment des orientations budgétaires prises en 2021 à partir des résultats 2020, Bruno Muel nous propose une formule intégrant les conditions particulières liées à la période de crise et la situation de la plupart des secteurs sportifs : « *Quelle association sportive peut se targuer de sortir la tête de l'eau en cette période de Covid ?* » ■



## L'AFFAIRE FACE TIME ET BJÖRN GOOP : STOP OU ENCORE ?

**L**a défaite de **Face Time Bourbon** n'en finit pas de nourrir les échanges sur les réseaux sociaux qui diffusent des déclarations de l'entourage du champion et d'autres acteurs des courses. Faisons le point sur l'épisode des dernières heures de ce qui s'apparente de plus en plus à un feuilleton à rebondissements.

Antonio Somma est le propriétaire majoritaire de **Face Time Bourbon**. Il a pris la parole en direct, via son compte twitter, ou par l'intermédiaire... d'intermédiaires dont il peut être difficile de séparer le vrai du faux. Comme nous le relations dans notre précédente édition, il a réagi à la victoire de **Délia du Pommereux** et la défaite de son représentant par ce message : « *LES COURSES SE GAGNENT SUR LA PISTE. Trop de confiance, trop de confiance et de présomption coûtent à FTB le Prix de France. FACE TIME BOURBON est un CRACK mais ce n'est pas une machine. Gagner ou perdre est {la nature} d'une compétition sportive. Félicitations au gagnant.* »

Un message évidemment qui cible Björn Goop et sa drive dans le Prix de France.

### Les annonces de mardi

Dans le quotidien Paris-Turf de mardi, Antonio Somma déclare notamment : *"Dimanche, Björn Goop a mal drivé Face Time Bourbon. Je ne suis pas content car un driver de ce niveau ne peut se permettre de commettre ce type d'erreurs."* Après nous avoir annoncé que la décision serait rendue public mercredi (voir notre édition d'hier), nous apprenions en matinée que l'info serait finalement pour jeudi, preuve d'une situation certainement assez tendue ou nécessitant au minimum un peu plus de calme. Dans la foulée, Antonio Somma annonce toujours sur Twitter : « *jeudi à 11 heures, en direct sur Equidia, les décisions des Bivans seront communiquées* ». Une session en direct avec le propriétaire napolitain sera organisée sur la chaîne des courses avec, pour postulat de départ, la volonté de s'exprimer en italien avec une traduction.

Mardi, peu après midi, sur le compte twitter du quotidien hippique Paris-Turf, il est rapporté qu'Eric Raffin a été approché pour driver **Face Time Bourbon** et qu'il serait amené à le driver. De nouveau sollicité pour confirmer ou infirmer, le

clan italien a alors rappelé que la décision serait annoncée jeudi.

Pendant ce temps-là, Björn Goop qui avait pris la parole dimanche reste plus discret même si le sujet est, lui, particulièrement commenté en Suède.

### Quels enseignements ?

On se retrouve face à des grandes manœuvres qui, pour l'instant, restent en suspens. L'alimentation de l'affaire est fournie par Antonio Somma lui-même. N'est-il pas en phase de test, pour jauger les réactions et préparer ainsi sa décision, devenue comme inéluctable en tout cas à terme ? C'est un peu la logique des prophéties auto-réalisatrices : on annonce ce qu'il va se passer avant que les choses ne se passent vraiment pour de bonnes ou de mauvaises raisons.

Dans ce jeu avec les nerfs de tous, n'y a-t-il pas la volonté d'occuper coûte que coûte la place médiatique, à défaut d'une nouvelle victoire ? Un jeu qui pourrait d'ailleurs accoucher d'une souris en maintenant Björn Goop à son poste, lequel serait comme disculpé par le souci d'œillère descendue prématurément. Bref, une telle démarche peut entraîner des effets de bord quelquefois incontrôlables.

À ce stade, les autres membres de l'entourage de **Face Time Bourbon** ne se sont pas exprimés. Il faut rappeler que l'association comprend aussi comme copropriétaires minoritaires : Pierre Pilarski, Renato Bruni, Rainer Engelke et Sébastien Guarato. Évidemment, l'affaire **Face Time** n'est pas close. Elle devrait l'être jeudi, peu après 11 heures.

### Le palmarès de Face Time Bourbon avec Björn Goop

29 courses – 24 en France et 5 à l'étranger

24 victoires (82,8 %) – 5 deuxièmes places (17,2 %)

16 tentatives dans des Groupes 1 : 12 victoires (75 %) et 4 deuxièmes places (25 %)



## HOLLYWOOD TORINO RENOUE AVEC LE SUCCÈS À CAGNES

Depuis le début de l'année et son entrée dans le meeting de Cagnes-sur-Mer, **Hollywood Torino** (Roi du Coq) avait soufflé le chaud et le froid. Après une deuxième place le 14 janvier derrière **Hold of Comtal** ([Jag de Bellouet](#)), il était passé à côté de sa course suivante en raison d'un départ au cours duquel il avait compromis une grande partie de ses chances avant de s'enlever pour finir alors qu'il était dominé. Ce mardi, le pensionnaire d'Anthony Duperche a remis les pendules dans le Prix des Gorges de Dalius (course B) et a renoué avec un succès qui le fuyait depuis sa victoire dans la finale de LeTROT Open des Régions Haute-Normandie Île-de-France le 18 novembre. "J'ai pris mon temps au départ, a commenté le lauréat au micro d'Equidia Racing. Il avait déjà affronté de meilleurs lots." Dans la phase finale, **Hollywood Torino**, venu dans le sillage des animateurs en face, n'a pas eu en effet à sortir le grand jeu pour s'imposer aux dépens principalement de **Hidden Face** ([Brillantissime](#)) qui venait de remporter une course A sur cette piste.

Une demi-heure plus tard, l'entraînement de Nicolas Ensch remportait son deuxième succès de la réunion avec **Dunion des Racques** (Sam Bourbon) après **Gloria Turgot** ([Offshore Dream](#)), lauréate de la première course. Dans cette épreuve pour femelles âgées de 5 à 10 ans, la partenaire de Jean-Charles Féron a disposé de ses cadettes **Etoile de la Loge et Gemme de Busset**.

## FRANCE GALOP ENTÉRINE UNE RETENUE MOYENNE DE 15 % SUR SES ENCOURAGEMENTS À PARTIR DU 1ER MARS

Le Conseil d'Administration de France Galop a décidé ce lundi d'appliquer une retenue de 15 % sur les encouragements (allocations et primes) versés à compter du 1er mars. Dans le communiqué de la société-mère, il est précisé que : « Cette retenue n'est pas une baisse des allocations mais constitue à ce stade une mesure conservatoire pour faire face à un risque économique élevé. » Partant du constat que les indicateurs actuels des volumes d'enjeux sont dans la tendance de la fin d'année 2020 avec -22 % en janvier au PMU, France Galop projette un impact à la baisse de 35 M€ sur son budget 2021, « construit à l'équilibre ». Le compte rendu du Conseil d'Administration relève : « Même si l'activité online progresse fortement (+59 %), ces bonnes performances ne peuvent compenser la perte de chiffre d'affaires résultant de la fermeture des bars et cafés (...) qui risquent de rester fermés jusqu'en juin. » Concrètement, la retenue ne sera pas la même pour toutes les catégories de courses. En plat, elle sera de 5 % pour les épreuves dont l'allocation au gagnant est inférieure ou égale à 7500 €, de 16 % pour les autres. En obstacle, elle sera de 5 % pour les épreuves dont l'allocation au gagnant est inférieure ou égale à 8000 €, de 16 % pour les autres. ■

## DÉBUTS VICTORIEUX D'INVICTUS ONE

Reportée à ce mardi, la réunion initialement prévue dimanche à Vire a été marquée notamment par les débuts victorieux d'**Invictus One**, drivé par Léo Balu pour l'entraînement de Sébastien Guarato. Ce fils d'**Alto de Viète** est un propre frère du classique **Heartbreaker One** (200 500 €). Ce poulain s'était qualifié au mois de juin de ses 2 ans à Caen où il avait été étoilé par Province Courses l'Hebdo et où son entraîneur l'avait jugé "bon mais moins précoce que son frère". Vite en tête, Invictus One s'est imposé avec une très confortable avance après la faute de son principal adversaire, **Imagine Robsons** ([Quaro](#)), alors qu'il tentait de l'attaquer. C'est la première victoire du lad-jockey Léo Balu pour Sébastien Guarato. ■

**CORDEMAIS // MARDI 16 FÉVRIER**

Sur les douze candidats à cette séance de qualifications en Loire-Atlantique, à peine la moitié a réussi l'examen de passage. Sylvain Dupont et Stéphane Michel ont à eux deux présentés quatre des cinq qualifiés du jour. Parmi ceux-ci, **Imperial Romain** (Roc Meslois), un frère utérin du tout bon **Ce Bello Romain** (570 230 €), a été le plus rapide, étant le seul à passer sous la barre des 1'18" en 1'17"6. Notons aussi la qualification d'**Impreza Sport** (Jag de Bellouet), une sœur utérine de la semi-classique **Florida Sport** (Prix Jean Le Gonidec).

**IMPERIAL ROMAIN (H) 1'17"6**

ROC MESLOIS - MISS ECHO BELLA, par ECHO

Entraîneur : S. G. Dupont - Propriétaire : E. S. Dupont - Eleveur : J. Bourreau

**ISCHIA (F) 1'18"4**

REAL DE LOU - ULTRAMARINE, par CAPRICCIO

Entraîneur : D. Vallee - Propriétaire : E. d. Ajoncs - Eleveur : S. E. P. Levesque

**ICI C'EST CENSERIE (H) 1'19"7**

VIKING DU BUISSON - BAGHEERA CENSERIE, par KESACO PHEDO

Entraîneur : S. Michel - Propriétaire : S. Michel - Eleveur : S. Michel

**IMPREZA SPORT (F) 1'19"9**

JAG DE BELLOUET - VICTORIA SPORT, par ORLANDO SPORT

Entraîneur : S. Michel - Propriétaire : S. Michel - Eleveur : H. d. l' Etoile

**IZMO D'EP (H) 1'20"**

ALADIN D'ECAJEUL - VAILLANTE, par CANADA

Entraîneur : S. G. Dupont - Propriétaire : E. S. Dupont - Eleveur : A. Vaillant

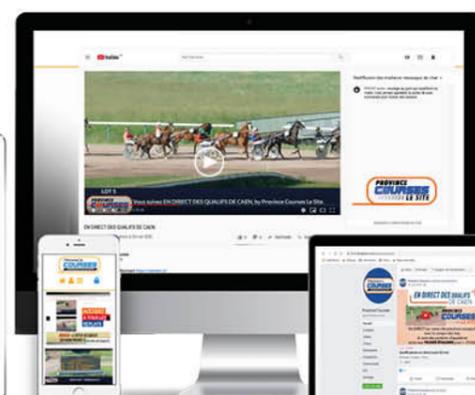

 PROVINCE  
COURSES  
LE SITE


**EN DIRECT DES QUALIFS**  
DE CAEN


**PROCHAIN RENDEZ-VOUS :**

**MERCREDI 17 FÉVRIER**

**À 9 HEURES**

**SUR [WWW.PROVINCE-COURSES.FR](http://WWW.PROVINCE-COURSES.FR)  
ET SUR NOTRE PAGE FACEBOOK**


🕒 1500M : 1'09"5 / 1000M : 1'11"1 / 500M : 1'12"0

© Aprh



## ENZO D'ESSARTS, UN SUCCESSEUR DE COLT

Pour son premier essai derrière l'autostart, Enzo d'Essarts n'a pas tremblé, ce qui lui a permis de s'offrir avec brio le premier Quinté+ de sa carrière. Préservé par Rodolphe Lagadeuc, ce fils de Royal Dream est à l'aube d'une très belle année.

“ JE LE COMPARE SOUVENT À COLT DES ESSARTS. POUR MOI, ENZO D'ESSARTS EST MEILLEUR QUE LUI. ”

FRANÇOIS LAGADEUC

Lors des quatre dernières éditions de ce Prix de Château-Gontier, ce sont les chevaux non inscrits au stud-book français qui se sont imposés. Cette année, le succès est revenu à un tricolore. Son nom : **Enzo d'Essarts** (Royal Dream). Après avoir terminé deux fois sur le podium en autant d'essais depuis le début du meeting d'hiver, ce hongre de 6 ans méritait de renouer avec le succès. Si on pouvait avoir des doutes sur son aptitude à bien faire sur le parcours de vitesse de Vincennes derrière la voiture, son driver François Lagadeuc était pour sa part serein de ce côté-là : « *Le cheval n'avait jamais couru sur les 2100 mètres derrière l'autostart mais, en fait, c'est vraiment son sport. Il a beaucoup de vitesse. Sachant qu'il a un peu de poids sous les antérieurs, il est avantagé sur les parcours réduits. C'est moins difficile d'avoir du poids sur courte distance que sur longue distance. Aujourd'hui [lire mardi], il n'a pas forcé pour gagner. Cette victoire me fait plaisir. C'est un bon cheval tout simplement. Je le compare souvent à **Colt des Essarts**. Pour moi, **Enzo** est meilleur que **Colt**. Il est aussi plus pratique. On a toujours pris notre temps avec lui. J'espère vraiment qu'il va faire une belle année* ». A titre personnel, François Lagadeuc signe sa sixième victoire du meeting, la première pour le compte de son père sur la cendrée parisienne depuis le 28 octobre. Deuxième de cette course événement, **Burning Man** (S.J.'s Caviar) devra encore patienter avant d'ouvrir son palmarès sur notre sol. ■

### D'où vient-il ?

**Enzo d'Essarts** provient de l'élevage de l'Ecurie des Essarts, dont il défend les couleurs rouge et bleu ciel. Il s'agit du premier produit, par le vainqueur du Prix d'Amérique et du Prix de France, **Royal Dream** 1'10", de la bonne **Quolia de Feugères** (dix victoires et 180.000 € de gains). Cette fille de **Hêtre Vert** 1'15", fruit d'un inbreeding "serré" sur l'influent père de celui-ci, **Sabi Pas** (2x4), a donné ensuite **Grandcopais**, un fils de **Timoko** demeuré inédit, puis les jeunes **Jeff d'Essarts** (**Bird Parker**) et **Ksar d'Essarts** (**Niky**). A l'inbreeding sur **Sabi Pas** de sa mère, **Enzo d'Essarts** ajoute celui sur la matrone **Nesmile** inhérent à son père (4x3).

### 1<sup>ère</sup> | PRIX DE CHATEAU-GONTIER

Att - 2100 m - Course D - 49 000 €



### ENZO D'ESSARTS 1'11"8

Royal Dream x Quolia de Feugères (Hêtre Vert)  
Driver : F. Lagadeuc - Entraîneur : R. Lagadeuc  
Propriétaire : E. d. Essarts - Eleveur : E. d. Essarts

### 2<sup>e</sup> Burning Man 1'11"8 x

### 3<sup>e</sup> Esteban Jiel 1'12" Cocktail Jet x Nirkonja Jiel

4<sup>e</sup> : Eastwood Park - 5<sup>e</sup> : Erasme Williams - 6<sup>e</sup> : Taylor Roc - 7<sup>e</sup> : Elan de Dompierre

🕒 1500M : 1'06"0 / 1000M : 1'10"8 / 500M : 1'14"4

(© APRH)



## INMAROSA, MEILLEUR PRODUIT D'AMIRAL SACHA CHEZ LES "I"

Dans un lot intéressant réservé aux pouliches de 3 ans, Inmarosa a fait parler sa pointe de vitesse pour s'adjuger sa première victoire. Pas à l'aise dans les virages, cette protégée de Laurent Abrivard a les moyens de progresser à l'avenir.

« DEPUIS QU'ELLE COURT, ELLE NE FAIT QUE ME SURPRENDRE. »  
LÉO ABRIVARD

La génération des "I" est la troisième année de production d'Amiral Sacha. Sur les, 27 produits immatriculés en France en 2018, Inmarosa est assurément la meilleure à l'heure actuelle et permet à son père d'enregistrer son 47ème gagnant, toutes générations confondues. Le fait que cette pouliche ouvre son palmarès n'est pas une grosse surprise pour son driver, Léo Abrivard : "Après sa première course, je comptais vraiment gagner les deux fois suivantes mais, à chaque fois, la pouliche n'a pas eu de chance dans le parcours. Avec mon père, on s'est dit autant venir à Vincennes car les courses sont fluides. Selon nous, le niveau n'allait pas être plus dur. On a bien fait". Pour autant, Inmarosa a eu des difficultés à tourner à gauche, elle qui n'avait couru qu'à droite jusqu'à maintenant. "C'est la pure droitère et, pour l'instant, elle a du mal, reconnaît son driver qui signe là sa 9ème victoire depuis le 1er janvier. J'ai eu des difficultés à bien prendre le dernier tournant. Le matin, ce n'est une pouliche démonstrative. Depuis qu'elle court, elle ne fait que me surprendre. Pour tout vous dire, en débutant, je m'étais dit qu'il fallait faire le petit parcours car je ne pensais pas avoir de marge. Pour moi, c'est une bonne pouliche. Pour qu'elle réussisse à franchir un palier, il faut encore qu'elle apprenne à se détendre dans le parcours et surtout qu'elle prenne mieux ses virages à gauche."

En couvrant ses derniers 500 mètres sur le pied de 1'14"1 au Tracking dans une course partie sur les chapeaux de roue, Inmarosa a dominé aisément Illawara (Bold Eagle) et Ivensong (Ready Cash), malchanceuse dans les derniers mètres après s'être accrochée en haut de la montée. ■

### D'où vient-elle ?

Elevée par Ludovic Fleury (Coutainville Elevage), Inmarosa est passée, yearling, par les ventes de Caen, où elle a été retirée 2.500 €. La pouliche avait été malade et n'était pas, alors, comme l'on dit, dans sa robe de mariée. Ludovic Fleury la reprit donc et la fit débouarrer, avant de la vendre, à l'amiable, au printemps suivant, à Jacques Cotel, qui lui avait préalablement acheté, à Caen, la future classique sous la selle Hytte du Terroir. Inmarosa est une fille d'Amiral Sacha 1'10" et de la triple lauréate provinciale et placée à Vincennes Varkava 1'15" (Oiseau de Feux). Elle est le deuxième vainqueur de celle-ci, après Holy Roman Emperor 1'17" (Village Mystic), qui est exploité dans le Sud-Est par Nicolas Mortagne. L'an passé, Varkava était suivie de Knitulia, une fille d'Eye of the Storm. Elle est actuellement pleine de Jam Pridem.

### 3<sup>e</sup> | PRIX DE SELESTAT

Att - 2100 m - Course D - 27 000 €



#### INMAROSA 1'14"8

Amiral Sacha x Varkava (Oiseau de Feux)  
Driver : L. Abrivard - Entraîneur : L. C. Abrivard  
Propriétaire : J. Cotel - Eleveur : L. Fleury

#### 2<sup>e</sup> Illawara 1'14"9 Bold Eagle x In Race

#### 3<sup>e</sup> Ivensong 1'14"9 Ready Cash x Amy Crown

4<sup>e</sup> : Inestelle - 5<sup>e</sup> : In Race Lorraine - 6<sup>e</sup> : Irma du Vivier - 7<sup>e</sup> : Issia de Charly

🕒 1500M : 1'10"6 / 1000M : 1'13"1 / 500M : 1'12"8

(© APRH)



## HAUFOR, UN 4 ANS D'AVENIR CHEZ CHRISTIAN BIGEON

Poulain élégant, Haufor effectue un début de carrière remarquable avec deux victoires à la clé en quatre courses. Après avoir connu des ennuis de santé, ce fils d'Un Amour d'Haufor prouve qu'il est l'un des bons 4 ans de l'écurie de Christian Bigeon.

“ QUAND ON S'IMPOSE À  
VINCENNES AVEC UN FILS D'UN  
AMOUR D'HAUFOR, C'EST UNE  
DOUBLE SATISFACTION. ”  
CHRISTIAN BIGEON

Depuis le début du meeting, c'est la sixième fois qu'un "H" de l'entraînement de Christian Bigeon franchit le poteau en tête. Après **Hygie Haufor**, **Hermès Haufor**, **He Hop Haufor**, **His Lovely Haufor** et **Harry d'Ecajeul**, c'est au tour d'**Haufor** (Un Amour d'Haufor) de remporter sa course à Vincennes cet hiver. L'entraîneur mayennais estime qu'il s'agit d'un poulain d'avenir qui n'a pas encore montré tout son potentiel : "C'est un bon poulain. Il a peu couru car, l'an dernier, il a eu des soucis de santé à plusieurs reprises. Avant cette course, il avait seulement couru trois fois. La dernière fois (sa première course à Vincennes), il s'était montré très plaisant. Ce jour-là, il avait fait le dernier kilomètre en 1'11"9 et ses derniers 500 mètres sur le pied de 1'10, pour un chrono final de 1'14"5 sur les 2700m. de la grande piste. C'est un beau cheval qui a encore besoin de se souder. A mon avis, il ne va pas recourir d'ici la fin du meeting. Je veux prendre mon temps avec lui. C'est un brave cheval, assez complet. Il a de l'avenir chez mes 4 ans. Quand on s'impose à Vincennes avec un fils d'Un Amour d'Haufor, c'est une double satisfaction. On les aime encore plus (rires)." Deuxième de cette épreuve, le très bien né **Head of State** (Un Mec d'Hériprié et Union d'Urzy) a également plu à Clément Duvaldestin : "C'est un bon poulain qui courait à un mois d'intervalle. Il avait peut-être besoin de cette course pour être au top. Pour finir, j'ai assuré la deuxième place". ■

### D'où vient-il ?

Pur produit de l'élevage de Christian Bigeon, des deux côtés de son pedigree, **Haufor** est par le classique **Un Amour d'Haufor** 1'10" et la non moins classique **Terre d'Haufor** 1'14" m. (**Podosis**), que l'on pointe à la troisième place des Prix Louis Le Bourg (Groupe II) et Lavater (Groupe II), ainsi qu'à la quatrième du Prix du Président de la République (Groupe I), un palmarès agrémenté de quatre succès dans la même discipline du trot monté. Avant **Haufor**, **Terre d'Haufor** a engendré **Génial Haufor** 1'12" (**Love You**), qui a gagné sa course, cet hiver, tout comme durant le précédent meeting. Soulignons qu'elle est la propre soeur du gagnant du Critérium des 5 Ans **Notre Haufor** 1'11".

### 4<sup>e</sup> | PRIX DE LA GENEVAYE



Att - 2100 m - Course D - 33 000 €



### HAUFOR 1'13"3

Un Amour d'Haufor x Terre d'Haufor (Podosis)  
Driver : C. J. Bigeon - Entraîneur : C. Bigeon  
Propriétaire : E. C. Bigeon - Eleveur : C. Bigeon

2<sup>e</sup>

**Head Of State 1'13"3** Un Mec d'Hériprié x Union d'Urzy

3<sup>e</sup>

**Harmoniously 1'13"4** Prodigious x Quelle Aventure

4<sup>e</sup> : Hidalgo des Noes - 5<sup>e</sup> : Henzo Dream - 6<sup>e</sup> : Huvrik de Guez - 7<sup>e</sup> : Hidalgo des Lucas

# LA DATA-ROOM AVEC TRACKING

## LES MEILLEURS TEMPS DU JOUR

	MEILLEUR DERNIER KM	MEILLEURS 500 DERNIERS MÈTRES	MEILLEURS 200 DERNIERS MÈTRES
2100M GP (auto)	🕒 1'10"8 <b>BURNING MAN</b> PRIX DE CHATEAU-GONTIER C1 (A)	🕒 1'09"3 <b>ERASME WILLIAMS</b> PRIX DE CHATEAU-GONTIER C1 (A)	🕒 1'06"6 <b>ERASME WILLIAMS</b> PRIX DE CHATEAU-GONTIER C1 (A)
2700M GP	🕒 1'12"9 <b>FAMOUS PORT</b> PRIX DE CAUSSADE C6 (A)	🕒 1'09"4 <b>FURIOUS WIND</b> PRIX DE BERCY C7 (A)	🕒 1'07"2 <b>FURIOUS WIND</b> PRIX DE BERCY C7 (A)
2850M GP	🕒 1'13"9 <b>GALET STED</b> PRIX DE FORCALQUIER C5 (A)	🕒 1'11"4 <b>GALET STED</b> PRIX DE FORCALQUIER C5 (A)	🕒 1'08"3 <b>GALET STED</b> PRIX DE FORCALQUIER C5 (A)
2850M PP	🕒 1'13"9 <b>HIDALGO PLANCHETTE</b> PRIX DE ROMORANTIN C8 (M)	🕒 1'14"9 <b>HIDALGO PLANCHETTE</b> PRIX DE ROMORANTIN C8 (M)	🕒 1'12"8 <b>HAUTBOURG</b> PRIX DE ROMORANTIN C8 (M)

\* Tous les chronos affichés sont calculés en fonction de la distance parcourue réelle par chaque cheval / source tracking



Famous Port (n°9) est l'auteur du meilleur dernier kilomètre dans le Prix de Caussade mais ne peut remonter Filwell (qui apporte un 3e succès à Pierre et Camille Levesque en deux jours à Vincennes)

**1<sup>ère</sup> | PRIX DE CHATEAU-GONTIER**

Att - 2100 m - Course D - 49 000 €

**ENZO D'ESSARTS 1'11"8**Royal Dream x Quolia de Feugeres (Hetre Vert)  
Driver : F. Lagadeuc - Entraîneur : R. Lagadeuc  
Propriétaire : E. d. Essarts - Eleveur : E. d. Essarts**2<sup>e</sup> Burning Man 1'11"8 x****3<sup>e</sup> Esteban Jiel 1'12" Cocktail Jet x Nirkonja Jiel**4<sup>e</sup> : Eastwood Park - 5<sup>e</sup> : Erasme Williams - 6<sup>e</sup> : Taylor Roc - 7<sup>e</sup> : Elan de Dompierre**2<sup>e</sup> | PRIX DECIDEE**

M - 2700 m - Course D - 33 000 €

**GLORIEUSE CARNOIS 1'14"2**Goetmals Wood x Reine de Flandre (Coktail Jet)  
Jockey : E. Raffin - Entraîneur : L. Roelens  
Propriétaire : M. Van Honsbrouck - Eleveur : W. De Bruycker**2<sup>e</sup> Gotida 1'14"4 Niky x Otida****3<sup>e</sup> Good Girl Marceaux 1'14"5 Jag de Bellouet x Iane Fortuna**4<sup>e</sup> : Glossy Thourjan - 5<sup>e</sup> : Gladys du Cedre - 6<sup>e</sup> : Gentiane du Rib**3<sup>e</sup> | PRIX DE SELESTAT**

Att - 2100 m - Course D - 27 000 €

**INMAROSA 1'14"8**Amiral Sacha x Varkava (Oiseau de Feux)  
Driver : L. Abrivard - Entraîneur : L. C. Abrivard  
Propriétaire : J. Cottel - Eleveur : L. Fleury**2<sup>e</sup> Illawara 1'14"9 Bold Eagle x In Race****3<sup>e</sup> Ivensong 1'14"9 Ready Cash x Amy Crown**4<sup>e</sup> : Inestelle - 5<sup>e</sup> : In Race Lorraine - 6<sup>e</sup> : Irma du Vivier - 7<sup>e</sup> : Issia de Charly**4<sup>e</sup> | PRIX DE LA GENEVRAYE**

Att - 2100 m - Course D - 33 000 €

**HAUFOR 1'13"3**Un Amour d'Haufor x Terre d'Haufor (Podosis)  
Driver : C. J. Bignon - Entraîneur : C. Bignon  
Propriétaire : E. C. Bignon - Eleveur : C. Bignon**2<sup>e</sup> Head Of State 1'13"3 Un Mec d'Heripre x Union d'Urzy****3<sup>e</sup> Harmoniously 1'13"4 Prodigious x Quelle Aventure**4<sup>e</sup> : Hidalgo des Noes - 5<sup>e</sup> : Henzo Dream - 6<sup>e</sup> : Huvrik de Guez - 7<sup>e</sup> : Hidalgo des Lucas**DÉCISIONS DES COMMISSAIRES****Course 1 – PRIX DE CHATEAU-GONTIER**

Les Commissaires ont autorisé le remplacement du jockey Pierre-Yves VERVA (empêché) par le jockey Mathieu MOTTIER sur le cheval ELAN DE DOMPIERRE.

**Course 3 – PRIX DE SELESTAT**

Les Commissaires ont ouvert une enquête sur les circonstances d'un accrochage survenu pendant le parcours impliquant plusieurs chevaux.

Après examen du film contrôle, il s'avère que, dans un premier temps, le sulky de la pouliche IVENSONG, qui venait en progression, s'est accroché fortuitement avec le sulky de la pouliche I CAN FLY DELO qui était sans ressources.

Afin d'éviter cet accrochage, la pouliche ONMAROSA s'est légèrement déporté vers l'extérieur de la piste, et a heurté le sulky de la pouliche IN RACE LORRAINE.

Aucune faute professionnelle n'a été retenue.

**Course 4 – PRIX DE LA GENEVRAYE**

Les Commissaires, après avoir entendu le représentant l'entraîneur Jean-Michel BAZIRE en ses explications, lui ont donné un avertissement en raison du comportement du poulain HUVRIK DE GUEZ au moment du départ.

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Pierrick LE MOEL en ses explications, lui ont infligé une amende de 75 € pour ne pas avoir conservé la place qui lui a été assignée derrière l'autostart.

**Course 7 – PRIX DE BERCY**

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Jean Loïc Claude DERSOIR en ses explications, lui ont infligé une amende de 80 € pour avoir fait un usage abusif de sa cravache dans les 200 derniers mètres de course.

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Sébastien ERNAULT en ses explications, lui ont infligé une amende de 150 € et lui ont interdit de monter dans toutes les courses du 27 février au 2 mars 2021 inclus en raison de son insubordination, par deux fois, aux ordres du juge du départ.

**Course 8 – PRIX DE ROMORANTIN**

Les Commissaires ont ouvert une enquête sur les circonstances de la faute d'allures des poulains HARDI DE LAUMIERE et HORACE DU VIVIER.

Après examen du film contrôle, il s'avère que suite à un léger ralentissement, le poulain HARDI DE LAUMIERE n'a pu éviter de rentrer en contact avec le poulain HORACE DU VIVIER qui le précédait, provoquant la faute d'allures et la disqualification des deux poulains.

Aucune faute professionnelle n'a été retenue.

5<sup>e</sup> | PRIX DE FORCALQUIER

Att - 2850 m - Course E - 29 000 €

**GIBUS DE NAVARY 1'14"8**

Artiste de Joudes x Poulette (Elito de Manerbe)  
 Driver : G. A. Pou Pou - Entraîneur : G. A. Pou Pou  
 Propriétaire : G. A. Pou Pou - Eleveur : M. Valet

GENES DIFFUSION  
Nous innovons, vous progressez.

HARAS DU PAYS D'ARGENTAN

06 07 59 90 87

harasargentan@genesdiffusion.com

Un succès de + pour  
**ARTISTE  
 DE JOUDES**

2<sup>e</sup> **Glamour Dream 1'15"** Royal Dream x Uranie du Corta3<sup>e</sup> **Galet Sted 1'15"1** Paris Haufor x Reynosa4<sup>e</sup> : Gamay des Crouas - 5<sup>e</sup> : Galba Ringeat - 6<sup>e</sup> : Gamin du Lerre - 7<sup>e</sup> : Gospel d'Ariane6<sup>e</sup> | PRIX DE CAUSSADE

M - 2700 m - Course D - 37 000 €

**FILWELL 1'14"5**

Qwerty x Regence (Insert Gede)  
 Jockey : C. Levesque - Entraîneur : P. Levesque  
 Propriétaire : E. P. Levesque - Eleveur : S. E. P. Levesque

2<sup>e</sup> **Famous Port 1'14"5** Uhlan du Val x Mania Port3<sup>e</sup> **Forain Jenilou 1'14"9** Village Mystic x Quinolette Jenilou4<sup>e</sup> : Fleuron d'Iroise - 5<sup>e</sup> : Fakir du Bourg - 6<sup>e</sup> : Fakir des Manis7<sup>e</sup> | PRIX DE BERCY

Att - 2700 m - Course D - 37 000 €

**FEPSON 1'13"4**

Ni Ho Ped d'Ombree x Skia La Belle (Habitat)  
 Driver : S. Ernault - Entraîneur : G. Thorel  
 Propriétaire : C. Raimbaud - Eleveur : S. Lelievre

2<sup>e</sup> **Fils d'Haufor 1'13"6** Paris Haufor x Glamour d'Haufor3<sup>e</sup> **Furious Wind 1'13"8** Kepler x Risa4<sup>e</sup> : Far West du Rib - 5<sup>e</sup> : Fakir Stardust - 6<sup>e</sup> : Zinko Top - 7<sup>e</sup> : Fakir de Fromentin8<sup>e</sup> | PRIX DE ROMORANTIN

M - 2850 m - Course E - 29 000 €

**HARLEY DE JANEIRO 1'16"1**

Coquin Bebe x Vassoa de Ligny (Qualmio de Vandel)  
 Jockey : M. Mottier - Entraîneur : L. Roelens  
 Propriétaire : J. Coorevits - Eleveur : S. J. L. Regereau



HARAS D'AVIREAU  
 06 84 51 66 94  
 avireau@orange.fr  
 www.franckleblanc.fr

Une victoire de + pour  
**COQUIN BEBE**

2<sup>e</sup> **Herode du Corta 1'16"2** Picsou de Villabon x Jelna Clairchamp3<sup>e</sup> **Hidalgo Planchette 1'16"5** Riesling x Unique Planchette4<sup>e</sup> : His Dream de Cahot - 5<sup>e</sup> : Hautbourg - 6<sup>e</sup> : Hell Cat - 7<sup>e</sup> : Heavenly Dream

La facile victoire de Gibus de Navary dans le Prix de Forcalquier - © ScoopDyga

1<sup>ère</sup> | PRIX DU MUY

Att - 2150 m - Course D - 22 000 €

**GLORIA TURGOT 1'13"8**

Offshore Dream x Gloria Dei (Workaholic)  
 Driver : N. Ensch - Entraîneur : N. Ensch  
 Propriétaire : T. Hoste - Eleveur : S. E. Turgot



HARAS DU PAYS D'AUGE  
 06 80 18 42 91  
 harasaug@genesdiffusion.com

Un succès de + pour  
**OFFSHORE  
 DREAM**

2<sup>e</sup> **Glasgow City 1'13"8** Un Mec d'Heripre x Vista Wood3<sup>e</sup> **Grande Lignerles 1'13"9** Village Mystic x Soragane4<sup>e</sup> : Graine de Max - 5<sup>e</sup> : Gianna de Jiel - 6<sup>e</sup> : Galloise de l'Iton - 7<sup>e</sup> : Geisha d'Em2<sup>e</sup> | PRIX D'ANNOT

Att - 2700 m - Course D - 25 000 €

**FOR LOVE 1'14"**

Love You x Priscilla Blue (Extreme Dream)  
 Driver : D. Bekaert - Entraîneur : R. Mourice  
 Propriétaire : M. A. Sebaoun - Eleveur : E. L. Baudron

2<sup>e</sup> **Funky d'Alb 1'14"3** Roi du Coq x Morgane d'Alb3<sup>e</sup> **Frappe Fort 1'14"4** Giant Cat x Little Pearl4<sup>e</sup> : Fairy Story - 5<sup>e</sup> : Fantasma - 6<sup>e</sup> : FERIA de Busset - 7<sup>e</sup> : Fleur du Trufier3<sup>e</sup> | PRIX DES GORGES DE LA VESUBIE

Att - 2150 m - Course E - 22 000 €

**EDEN GEDE 1'14"9**

Saxo de Vandel x Trois Etoiles Gede (Buvetier d'Aunou)  
 Driver : D. Bekaert - Entraîneur : F. Leblanc  
 Propriétaire : F. Leblanc - Eleveur : I. Pillon

2<sup>e</sup> **Filou du Berger 1'15"2** Echo x Grande Terre3<sup>e</sup> **Flore Merite 1'15"2** Un Mec d'Heripre x Rose Flore Merite4<sup>e</sup> : Divin d'Axel - 5<sup>e</sup> : Danakil de Bellen - 6<sup>e</sup> : Desirez Moi - 7<sup>e</sup> : Fast d'Aveze4<sup>e</sup> | PRIX DES GORGES DE DALUIS

Att - 2150 m - Course B - 29 000 €

**HOLLYWOOD TORINO 1'13"9**

Roi du Coq x Sadira (Dahir de Prolong)  
 Driver : A. Duperche - Entraîneur : A. Duperche  
 Propriétaire : M. Denisot - Eleveur : M. Thierry

2<sup>e</sup> **Hidden Face 1'14"** Brillantissime x Conquete A Deux3<sup>e</sup> **Helsinki d'Heripre 1'14"1** Rolling d'Heripre x Classical Song4<sup>e</sup> : How Deep Ferm - 5<sup>e</sup> : Hussarde - 6<sup>e</sup> : Happy Lyl - 7<sup>e</sup> : Hawaii Island5<sup>e</sup> | PRIX DE CAZOLS LES BEZIERS

Att - 2925 m - Course D - 33 000 €

**DUNION DES RACQUES 1'14"3**

Sam Bourbon x Union des Racques (Love You)  
 Driver : J. C. Feron - Entraîneur : N. Ensch  
 Propriétaire : B. Arnaudis - Eleveur : D. Warin



ARQANA  
 TROT

**FÉLICITATIONS À TOUT L'ENTOURAGE !**

PROCHAIN RENDEZ-VOUS  
 VENTE DE PRINTEMPS  
 25 mars / Deauville  
 INSCRIPTIONS EN COURS

2<sup>e</sup> **Etoile de La Loge 1'14"4** Ganymede x Melly de La Loge3<sup>e</sup> **Gemme de Busset 1'14"5** Brillantissime x Ovelinotte d'Ylea4<sup>e</sup> : Diga de Cahot - 5<sup>e</sup> : Diva de Carless - 6<sup>e</sup> : Calina de Blain - 7<sup>e</sup> : Delmonica6<sup>e</sup> | PRIX DE MODENE

Att - 2925 m - Course G - 6 000 €

**ENJOY DANCER 1'17"**

Timoko x Laura Dancer (Workaholic)  
 Driver : E. Jousset - Entraîneur : R. Mourice  
 Propriétaire : E. Jousset - Eleveur : J. Boivin



HARAS DE SASSY  
 02 33 36 79 39  
 06 72 06 40 82

Bravo ! Encore une victoire pour  
**TIMOKO**

2<sup>e</sup> **Envouteur d'Auge 1'17"1** Rio du Rib x Quarmencita d'Auge3<sup>e</sup> **Dinata de Beaufour 1'17"1** Rocklyn x Pignata4<sup>e</sup> : Elpick - 5<sup>e</sup> : Catchword - 6<sup>e</sup> : Epice Ligerienne - 7<sup>e</sup> : Elixir Castelets8<sup>e</sup> | PRIX DES GORGES DU CIANS

Att - 2150 m - Course F - 14 000 €

**ICONE D'AVENIR 1'15"1**

Niky x Tara de Villeneuve (Love You)  
 Driver : C. Martens - Entraîneur : V. Martens  
 Propriétaire : W. Peron - Eleveur : V. Ecalard



ARQANA  
 TROT

**FÉLICITATIONS À TOUT L'ENTOURAGE !**

PROCHAIN RENDEZ-VOUS  
 VENTE DE PRINTEMPS  
 25 mars / Deauville  
 INSCRIPTIONS EN COURS



HARAS DE SASSY  
 02 33 36 79 39  
 06 72 06 40 82

Une victoire de + pour  
**NIKY**

2<sup>e</sup> **Isa Catz 1'15"5** Nil du Rib x Une de Bougy3<sup>e</sup> **Ironie des Brouets 1'16"3** Village Mystic x Video des Brouets4<sup>e</sup> : Ironie Dairpet - 5<sup>e</sup> : Irelle de Seine - 6<sup>e</sup> : Illova - 7<sup>e</sup> : Ivresse Torino

## CHEVAL DE LA REUNION

## CHOIX PROVINCE COURSES

Si un partant a été étoilé par nos journalistes lors de sa dernière course, son nombre d'étoile(s) apparaît après son nom

★★★ FORTE IMPRESSION

★★ BONNE IMPRESSION

★ IMPRESSION FAVORABLE

🕒 FLASHÉ LORS DE SA DERNIÈRE SORTIE

Lors de cette réunion toulousaine où huit courses figurent au programme avec un total de 105 partants, Matthieu Abrivard sera en piste à six reprises dont cinq fois pour le compte de Yannick Henry.

## 1 PRIX JUPITER D'OPALE - (15H10)

Premium - Att. - Course D - Nationale - autostart - 20 000 € - 2 150m

1	GATSBY	DA	D. Cordeau
2	GILOU MAZA	D4	Cedric Terry
3	GIORGIO DE NAPPES		J.H. Treich
4	GOLDEN CREEK		V. Gonin
5	GRANIT DU FRESNE	D4	N. Pacha
6	GLADIATEUR TURGOT	D4	M. Abrivard
7	GAMICHEL LUDOIS	DP	D. Brossard
8	GIGA DES PLAINES	D4	B. Marie
9	GOLDEN FLOWER	DA	A. Tintillier
10	GENEROUS CHARM		J. Chavatte

## 2 PRIX D'AUBIN - (15H40)

Premium - Att. - Course E - 18 000 € - 2 950m

1	GAVROCHE BOCAIN	D4	J. Chavatte
2	GRAAL DE TILLARD		P.M. Manceau
3	GAMME LUDOISE	D4	V. Foucault
4	GASTON GAILLARD		L. Saccomandi
5	GAVOTTE DERIZES		F. Marty
6	GARDIAN TUILERIE		C. Gazengel
7	GRANDE PASSION		M. Grasset
8	GAMINE ROYALE	DA	Cedric Terry
9	GUS DES CHAMPS	DA	X. Bonnefoux
10	GARANCE DU BOURG		M. Criado
11	GARIFAN DE CASTROU		M. Yvon
12	GAZON DE MAI	D4	N. Pacha
13	GENTLEMAN COGLAIS (+25 m)	D4	D.G. Chavatte
14	GEGE DE FROMENTEL (+25 m)		N. Langlois
15	GARANCE GRIFF (+25 m) ★	D4	M. Abrivard
16	GAZELLE DE PRETOT (+25 m)	D4	F. Clozier
17	GOOD TIME (+25 m)	D4	R.W. Denechere

## 3 PRIX D'ARZANO - (16H10)

Premium - Att. - Course E - Autostart - 20 000 € - 2 750m

1	FLICKA DE BREVOL	DP	Cedric Terry
2	FILON D'OR	D4	R.W. Denechere
3	FEERIE DE L'ISOP	D4	R. Goncet
4	FIDJI DES THUYAS	D4	F. Marty
5	FANNY GRIFF	DP	M. Abrivard
6	FURIOUS BEY		D. Cordeau
7	FORREST D'EM		T. Le Beller
8	FERRERO DU LOISIR		F. Clozier
9	FRENESIE JENILOU	DP	M. Criado
10	FANTA GIULIA		Ch. Haret
11	FLORA TARTIFUME		N. Langlois
12	FORCE DE NARMONT	DA	D. Brossard
13	FLASH DE LA NOE		J.H. Treich
14	FILLOU DU RAVARY		D.G. Chavatte

## 4 PRIX D'ARBOIS - (16H40)

Premium - Att. - Course E - 27 000 € - 2 950m

1	DESTIN DE L'AUBE		N. Pacha
2	CHATAIN CLAIR	D4	T. Le Beller
3	FORZO DESJY		M. Grasset
4	DONATO BELLO	DP	D. Cordeau
5	DJEBEL VALIERE	D4	J. Kauffmann
6	EASY IS BACK ★	D4	Cedric Terry
7	DONNEZAC	D4	D. Brossard
8	FLY TO THE MOON	DP	M. Abrivard
9	CLARA DE THYL	DA	F. Jeanneau
10	CAVELIN	DP	R. Bouvier
11	FERIA DU METZ (+25 m)		F. Clozier
12	DIABOLO (+25 m)	D4	J.H. Treich
13	ESMONDO (+25 m)		Et. Clozier
14	CAID DU PERCHE (+25 m)		R.W. Denechere
15	DESTRIER JIEL (+25 m)		M. Criado
16	CALINO PENEME (+25 m)		P.M. Manceau
17	DARKO DES BROUSSES (+25 m)		P. Gesret
18	FELIX DU BOURG (+25 m)	D4	B. Marie

## INDEX DES ENTRAÎNEURS (LEURS PARTANTS)

<b>E. Audebert</b> (409)	<b>D. Cordeau</b> (101, 306, 404, 810)	<b>A. Germain</b> (505)	<b>B. Le Beller</b> (502, 606)	<b>L. Saccomandi</b> (204)
<b>R. R. Boucault</b> (705)	<b>M. Cormy</b> (107, 508, 605)	<b>R. Goncet</b> (303)	<b>T. Le Beller</b> (307, 511)	<b>P. Terry</b> (102, 301, 406, 506, 510, 804)
<b>S. Bouisson</b> (812)	<b>V. Crevits</b> (402)	<b>N. Gonin</b> (104, 703)	<b>P. Le Moel</b> (207)	<b>J. E. Thuet</b> (806)
<b>C. Bouvier</b> (410)	<b>J. Dave</b> (106)	<b>Y. Hamon</b> (210)	<b>J. M. Lourtet</b> (706)	<b>A. Tintillier</b> (109)
<b>D. Brossard</b> (312, 407, 512, 609)	<b>R. W. Denechere</b> (217, 302, 414, 811)	<b>C. Haret</b> (310, 802)	<b>P. M. Manceau</b> (209, 202, 206, 416, 809, 803)	<b>J. H. Treich</b> (103, 313, 412)
<b>E. Buttigieg</b> (504)	<b>J. P. Ducher</b> (308)	<b>Y. Henry</b> (215, 305, 417, 405, 408, 503, 708)	<b>B. Marie</b> (108, 418)	<b>Y. Vidal</b> (805)
<b>M. X. Charlot</b> (507, 603)	<b>T. Duvaldestin</b> (601, 704)	<b>G. Jeanneton</b> (211)	<b>F. Marty</b> (304, 602)	<b>R. Westerink</b> (413, 513, 709, 702)
<b>D. G. Chavatte</b> (314)	<b>Y. Faux</b> (515)	<b>Y. Lacombe</b> (213)	<b>N. Pacha</b> (212, 401, 514)	
<b>J. Chavatte</b> (110, 201, 604, 701, 801)	<b>C. Feyte</b> (707)	<b>J. P. Lagenebre</b> (501)	<b>E. Prudhon</b> (309, 608)	
<b>M. Claeysens</b> (807)	<b>J. Foin</b> (415, 607)	<b>J. Lagenebre</b> (205)	<b>D. J. Rousseau</b> (216)	
<b>F. Clozier</b> (411)	<b>V. Foucault</b> (203, 208, 808)	<b>N. Langlois</b> (214, 311, 509)	<b>A. Rozzoni</b> (813)	
		<b>L. Laudren</b> (105)	<b>M. J. Ruault</b> (403)	



## DEVENEZ ANNONCEUR DANS

24: AU TROT

TOUTE L'ACTU DU TROT. L'EXIGENCE D'UNE INFORMATION PROFESSIONNELLE

SUR [WWW.PROVINCE-COURSES.FR](http://WWW.PROVINCE-COURSES.FR)

VOTRE CONTACT  
APOULAIN@TURFCOM.INFO

## CHEVAL DE LA REUNION

## CHOIX PROVINCE COURSES

Si un partant a été étoilé par nos journalistes lors de sa dernière course, son nombre d'étoile(s) apparaît après son nom

★★★ FORTE IMPRESSION

★★ BONNE IMPRESSION

★ IMPRESSION FAVORABLE

🕒 FLASHÉ LORS DE SA DERNIÈRE SORTIE

Deux protégés de Thierry Duvaldestin feront également le déplacement en terres toulousaine. Dans le septième rendez-vous, **Indien d'Hérigné** (704) a montré des moyens intéressants depuis ses débuts en compétition. Associé à Théo Duvaldestin, le fils d'Orlando Vici semble à même de remporter son deuxième succès. Ce sera en tout cas notre cheval de cette réunion.

## 5 PRIX D'ANNOT - (17H10)

Premium - Att. - Course E - Nationale - autostart - 18 000 € - 2 150m

1	HEIDI RENARDIER	DP	J.Cl. Paulard
2	HELL DREAM VET		E. Le Beller
3	HOLE IN ONE CEJY	D4	M. Abrivard
4	HECTOR EFJI		F. Marty
5	HEROS FOULONIERE	D4	V. Royer
6	HAPPY POLE	D4	Cedric Terry
7	HONGUESA	DP	M.X. Charlot
8	HIWI ROCQ	DP	M. Criado
9	HISTOIRE DES PLANS	DP	N. Langlois
10	HERBES FOLLES	DP	V. Cabos
11	HOUDAN MONTAVAL ★★★	D4	T. Le Beller
12	HIMALAYA NARCY	DP	D. Brossard
13	HAPPY FAMILY AR	D4	Q. Machet
14	HAVANA DE VAL	D4	N. Pacha
15	HERMES DELUSS		Y. Faux

## 6 PRIX D'AUBAGNE - (17H40)

Premium - Att. - Course E - App-lads-jockeys-autostart - 18 000 € - 2 750m

1	ELITE DE DUFFEL	D4	J. Moire
2	ETOILE MERITE	D4	B. Bossuet
3	ESPERANCE MIX	D4	Et. Clozier
4	EURASIEN DUEM		L. Sipe
5	EAUKIR EVER	D4	A.P. Giraud
6	ESPOIR DE BLAY	DA	Ch. Silbermann
7	EVOLI JIEL	D4	M. Gergouil
8	ERRATUM		Margaux Brossard
9	EPERON DE FRECA	D4	N.R. Brossard

## 7 PRIX D'ASTAFFORT - (18H05)

Premium - Att. - Course C - Nationale - 19 000 € - 2 950m

1	IRON BOCAIN		J. Chavatte
2	ILEA D'IRATY		Q. Machet
3	INNISFAIL CREEK		V. Gonin
4	INDIEN D'HERIPRE ★		Theo Duvaldestin
5	IVRAM		N. Pacha
6	INTUITIF BOY (+25 m)		F. Clozier
7	IBERO BELLO (+25 m)		Ch. Feyte
8	IL PRINCIPINO (+25 m) ★		M. Abrivard
9	I ALONE (+25 m) ★		Et. Clozier

## 8 PRIX D'ALZON - (18H30)

Premium - Monté - Course F - 18 000 € - 2 950m

1	FITNA BOCAIN		P. Beluze
2	FIRST DIDAN	DP	Alexiane Lepage
3	FOU DE ROCK		X. Bonnefoux
4	FLEUR D'EQUINOX	D4	M. Yvon
5	FARANDOLE DI PALBA	D4	P. Gesret
6	FLAMION CARISAIE	DP	M. Queiros
7	DUSTY DE BEYLEV	D4	P. Geray
8	EVEMAX DES ISLES (+25 m)	D4	Cedric Terry
9	EKINOA DU PATURAL (+25 m)	D4	Ch. Gazengel
10	EAU PINLANDIA (+25 m)	D4	S. Treich
11	EPERON D'OR (+25 m)	DP	M. Darbord
12	ELECTRA (+25 m)	D4	C. Saout
13	DJANGO JUSTICE (+25 m)		Laetitia Gout



Farandole di Palba, ici lors d'une troisième place à Vichy en juin 2020 - © ScoopDyga

**CHEVAL DE LA REUNION****CHOIX PROVINCE COURSES**

Si un partant a été étoilé par nos journalistes lors de sa dernière course, son nombre d'étoile(s) apparaît après son nom

★★★ FORTE IMPRESSION

★★ BONNE IMPRESSION

★ IMPRESSION FAVORABLE

🕒 FLASHÉ LORS DE SA DERNIÈRE SORTIE

L'hippodrome de Bellevue-la-Forêt est à l'honneur ce mercredi. La première épreuve réservée aux trois ans s'annonce très intéressante. Frère utérin de Davidson du Pont, **Ignace de Coquerie** (101) s'était bien qualifié avec Léo Abrivard le 16 juillet au Mans. Ce fils de Booster Winner possède beaucoup de vitesse et peut débiter victorieusement sa carrière.

**1 PRIX DE LA CHAPELLE ANTHENAISE - (11H00)**

Premium - Att. - Course F - Mâles - 13 000 € - 2 225m

1	<b>IGNACE DE COQUERIE</b>	Leo Abrivard
2	<b>IMPACTDARCHE</b>	Th. Duvaldestin
3	IMPERIAL MIJACK	F. Ouvrie
4	INDYDARCHE	G.A. Pou Pou
5	ICEMAN CASTELETS	Ch. Cuiller
6	ILMENITE	Y. Cabaret
7	IMPERIAL JAYF	C. Janvier
8	IRONWOOD PARIS	D. Dauverne
9	IDAO CASH	J. Blavette
10	IPOP DU BOCAGE	E. Raffin

**2 PRIX DE SAINT BERTHEVIN - (11H30)**

Premium - Monté - Course E - Apprentis-lads-jockeys - 18 000 € - 2 850m

1	FREDY DE LA NOE	V. Lebreton
2	FIESTA DU CHATELET	DP D. Baranger
3	FANTASIA JACK	B. Gallon
4	FAST RASTID	C. Ferre
5	EMPEREUR DE FAEL	W. Dersoir-Habib
6	ESCAPADE DU LAYON	L. Fauchon
7	FLORA BEAUTY	Ch. Callico
8	EGERIE DES JOSCO	Bastien Joseph
9	ECU DU PARC	D4 M. Pean
10	<b>FILOU DU CAIEU</b>	D4 Alexandre Bodin
11	EL FUEGO DE BEZ (+25 m)	A. Andre
12	ECLAIR D'EPONA (+25 m)	G. Lenain
13	ELYSEE BARBES (+25 m)	DP A. Gendrot
14	EROS D'AMOUR (+25 m)	K. Petitjean
15	<b>FIERTE RAPID (+25 m)</b>	M. Beudard

**3 PRIX DE LOIRON - (12H00)**

Premium - Att. - Course F - Femelles - 16 000 € - 2 850m

1	HERA THE BEST	S. Van Den Brande
2	HILMA DE TOUCHYVON	P. Van Petten
3	HIGH FASHION	D4 Y. Lebourgeois
4	HARMONIE ET MOI	S. Paumard
5	<b>HANOVER HEIGHTS</b>	DP B. Michardiere
6	HOSANNA BLUE	DP J.Ph. Mary
7	HONEY SWEET GIRL	B. Groult
8	HALLATA	D4 V. Figueroa Paz
9	HELEGANE JASMA	L. Laudren
10	HELENE D'OSTAL	F. Joseph
11	<b>HABANA BOND</b>	D4 E. Raffin
12	HENDAMA	A.A. Chavatte

**INDEX DES ENTRAÎNEURS (LEURS PARTANTS)**

<b>L. C. Abrivard</b> (101)	<b>M. Dabouis</b> (209)	<b>L. Groussard</b> (203, 511)	<b>P. Lelievre</b> (311, 415)	<b>E. Peltier</b> (502)
<b>A. Acef</b> (207)	<b>D. Dauverne</b> (108)	<b>C. Hamel</b> (409, 607)	<b>D. Lemetayer</b> (210)	<b>S. Pillon</b> (405)
<b>J. P. Andre</b> (211)	<b>L. M. David</b> (414, 609)	<b>S. Hardy</b> (506, 815, 812, 807)	<b>A. Lemoine</b> (801)	<b>G. A. Pou Pou</b> (104, 308, 610)
<b>P. Belloche</b> (616)	<b>P. L. Desauvette</b> (709)	<b>Y. Hassid</b> (205)	<b>J. B. Lemoine</b> (406)	<b>F. Quittet</b> (608)
<b>D. Bethouart</b> (517, 703)	<b>A. Desmottes</b> (808)	<b>V. Hebert</b> (505)	<b>P. Y. Lemoine</b> (806)	<b>V. Raimbault</b> (602, 706)
<b>E. Beudard</b> (215, 512, 704)	<b>P. Dessartre</b> (612)	<b>A. Henard</b> (515)	<b>A. Lenoir</b> (507)	<b>D. Ribemont</b> (504)
<b>M. Bezier</b> (401)	<b>M. Donio</b> (514)	<b>E. Joseph</b> (208)	<b>D. Lepage</b> (206)	<b>S. Roger</b> (110)
<b>C. Bigeon</b> (212)	<b>Y. Dousset</b> (410)	<b>L. Kindler</b> (501)	<b>A. Marion</b> (816)	<b>G. Roig-balaguer</b> (701)
<b>P. Billard</b> (402)	<b>A. Dreux</b> (605, 702, 809)	<b>L. Laudren</b> (309, 513, 705, 804)	<b>J. P. Marmion</b> (518, 613, 814)	<b>J. C. Rotger Serra</b> (716)
<b>J. Blavette</b> (109, 711)	<b>E. Dubois</b> (611, 603)	<b>L. Le Cerf</b> (202)	<b>L. A. Martin</b> (802)	<b>R. Rucinski</b> (813)
<b>C. Boissard</b> (201)	<b>T. Duvaldestin</b> (102)	<b>A. Le Courtois</b> (715, 805)	<b>J. F. Mary</b> (403)	<b>Y. Saliot</b> (509)
<b>S. Bourlier</b> (714)	<b>S. Ernault</b> (606, 818)	<b>L. Le Texier</b> (214)	<b>J. P. Mary</b> (306)	<b>A. Ternisien</b> (811)
<b>P. Bretaudeau</b> (213)	<b>Y. Gautier</b> (712)	<b>M. Lecourt</b> (817)	<b>C. Megissier</b> (404, 713)	<b>A. Thomas</b> (601)
<b>Y. Cabaret</b> (106)	<b>P. A. Geslin</b> (310, 516)	<b>D. Lecroq</b> (305)	<b>S. Meunier</b> (408)	<b>O. Touvais</b> (503)
<b>P. Castel</b> (508)	<b>G. Gillot</b> (614)	<b>A. Leduc</b> (604)	<b>M. Mottier</b> (510)	<b>M. Van Petten</b> (302)
<b>A. Chavatte</b> (312, 412)	<b>B. Goop</b> (303, 301, 416)	<b>D. Lefauchaux</b> (204, 710)	<b>P. Moulin</b> (708, 803)	
<b>D. Cherbonnel</b> (107)	<b>V. Guoin</b> (413)	<b>E. Lefranc</b> (615)	<b>F. Ouvrie</b> (103, 411)	
<b>F. Christophe</b> (407)	<b>J. Groizeau</b> (810)		<b>S. Paumard</b> (304)	
<b>C. Cuiller</b> (105, 707)	<b>B. Groult</b> (307)			

# 24 AU TROT

BY PROVINCE COURSES

L'EXIGENCE D'UNE INFORMATION PROFESSIONNELLE

AVEC PROVINCE COURSES

TOUS LES JOURS DANS VOS BOÎTES MAIL



## CHEVAL DE LA REUNION

## CHOIX PROVINCE COURSES

Si un partant a été étoilé par nos journalistes lors de sa dernière course, son nombre d'étoile(s) apparaît après son nom

★★★ FORTE IMPRESSION

★★ BONNE IMPRESSION

★ IMPRESSION FAVORABLE

🕒 FLASHÉ LORS DE SA DERNIÈRE SORTIE

N'étant jamais sortie du podium depuis sa première sortie publique, **Gamélia du Lupin** (613) s'annonce une nouvelle fois très compétitive avec Antoine Wiels à son sulky. Antoine Marion a remporté son premier Quinté+ en tant qu'entraîneur le 9 octobre dernier avec **Diego du Canter** (816). Son élève découvre un très bon engagement dans le dernier rendez-vous. Avec l'aide d'Eric Raffin, ce hongre de 8 ans a le potentiel pour triompher face à l'opposition de ce mercredi.

## 4 PRIX D'ENTRAMMES - (12H30)

Premium - Att. - Course F - Mâles - 16 000 € - 2 850m

1	HOMER DES PRES	D4	M. Bezier
2	HADES DU THEYS	DP	S. Dieudonne
3	HANOUMAN	DP	Ch. Dreux
4	HERMES NORMAND ★		C. Megissier
5	HERMES DE BRAY	DA	Y. Lebourgeois
6	HYROPHARE	DA	J.B. Lemoine
7	HUDSON PATRIOT		F. Christophe
8	HOURAGAN DU LYS		A. Rebeche
9	HAPPY NONANTAIS ★★★	DP	B. Rochard
10	HAPPY PURPLE	DP	A. Wiels
11	HELLO MIJACK		F. Ouvrie
12	HEARTBREAKER WELL	DA	A.A. Chavatte
13	HELIOS DES ARCS		J.Ph. Monclin
14	HUIT MAI DIGEO		L.M. David
15	HOLLYWOOD BOND	D4	E. Raffin
16	HARLEY MOKOSON	DA	S. Van Den Brande

## 5 PRIX DE MONTIGNE LE BRILLANT - (13H00)

Premium - Att. - Course F - Mâles - 18 000 € - 2 850m

1	FUGITIF DE PO	DA	E. Raffin
2	FIRST DE LA BARRE		Florent Peltier
3	FOZZANO PHEDO	DP	Y. Lebourgeois
4	FINGER GEMINI		D. Ribemont
5	FALCO DE LA POTEL		V. Hebert
6	FRANC ATOUT	D4	S. Hardy
7	FLASH PICKEN	DP	A. Lenoir
8	FESTIVAL DE THABE	D4	P. Castel
9	FEIWO	D4	Y. Saliot
10	FEELING DES ANGLES	D4	E. Douaneau
11	FACE A MOI	D4	P. Groussard
12	FEEL COOL D'EB		E. Beudard
13	FLAMBOYANT D'ILE		L. Laudren
14	FLOPY RUSH (+25 m) ★★		G. Donio
15	FAX MADRIK (+25 m)	D4	A. Henard
16	FRIPON D'AUTHISE (+25 m)		F. Prioul
17	FOREVER D'ARIANE (+25 m)		Leo Abrivard
18	FIDELIO BELLO (+25 m)	DP	A. Wiels

## 6 PRIX DE L'HUISSERIE - (13H30)

Premium - Att. - Course E - Femelles - 18 000 € - 2 850m

1	GACHETTE MONTAVAL		A. Thomas
2	GLADY CEHERE		J.Ph. Monclin
3	GREAT QUALITY	DP	Q. Perdereau
4	GRENADINE BLONDE		A. Leduc
5	GUESS FOUTEAU ★		Ch. Dreux
6	GRAHIKA		S. Ernault
7	GAIA D'URZY		B. Rochard
8	GITANE RAFOULAIS		G. Marin
9	GRETA DREAM		L.M. David
10	GRIOTTE DU VIF		G.A. Pou Pou
11	GUARDIA	DP	Etienne Dubois
12	GRIFFE BUROISE	D4	B. Robin
13	GAMELIA DU LUPIN	D4	A. Wiels
14	GIRL VENESI ★		E. Raffin
15	GALAXIE DE TILLARD	DP	Et. Lefranc
16	GLORY MESLOISE	DP	W. Forniglia

## 7 PRIX DE NUILLE SUR VICOIN - (14H10)

Premium - Att. - Course E - Mâles - 18 000 € - 2 850m

1	GADJO DU TORDOIR	D4	G. Roig-Balaguer
2	GLOSS FOUTEAU		Ch. Dreux
3	GRAND PALAIS		M. Fribault
4	GREYSON		E. Beudard
5	GADSEM		L. Laudren
6	GLASGOW ELLIS	D4	J.Ph. Monclin
7	GINGLE SPECIAL		Ch. Cuiller
8	GLORIOUS JOSSELYN		F. Tugend
9	GALEHAUT AMERICA	D4	F. Lagadeuc
10	GAZON DE LA VALLEE		C. Ferre
11	GLOBAL EMPIRE		J. Blavette
12	GRAFFITI BOND	DP	A. Wiels
13	GIN FIZZ D'UN SOIR		C. Megissier
14	GAMIN DES ISLES		C. Gourgand
15	GRANIT DU GERS		E. Lelievre
16	GOLDISSIME	D4	Y. Lebourgeois

## 8 PRIX D'AHUILLE - (14H40)

Premium - Att. - Course E - Mâles - 27 000 € - 2 850m

1	CHEMIN DU JACKY		Ch. Cuiller
2	DON'T LET ME DOWN	DP	L.A. Martin
3	EMPEROR CHARM		F. Tugend
4	COOL MAMILO	DA	L. Laudren
5	ELAN DU MOUCHEL		E. Lelievre
6	CESARIO	DP	P.Y. Lemoine
7	DENFERT DU RELAIS	D4	S. Hardy
8	EXTRA JET	D4	Arnaud Desmottes
9	DORANIC FOUTEAU	DP	Ch. Dreux
10	DAROLD DE DYPP	DP	J.Ph. Monclin
11	BON PARCOURS (+25 m)		Aurelien Ternisien
12	CRACK DES LANDES (+25 m)		B. Hardy
13	BAMBOU DE CALVI (+25 m)		M. Blot
14	DIAMANT DU LUPIN (+25 m)		A. Wiels
15	BELIEVE ME (+25 m)		Noemie Hardy
16	DIEGO DU CANTER (+25 m)		E. Raffin
17	CALIN D'HAVAROCHE (+25 m)		J. Hocde
18	DJANGO DES CHARMES (+25 m)		S. Ernault